**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 6 (1960)

Heft: 11

**Rubrik:** Suisses de France à l'écoute!

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### ORAN

A l'occasion de l'inauguration de la Foire d'Oran, M. le Vice-Consul Kappeler est venu faire un séjour en notre ville.

A cette occasion, il a offert l'apéritif à la Colonie Suisse d'Oran. Cette réunion s'est déroulée le samedi 15 octobre dans les Salons de l'Automobile-Club Oranais, devant une soixantaine de compatriotes; elle était rehaussée par la présence de M. Kappeler père, Ambassadeur de Suisse en Afrique du Sud, actuellement en villégiature chez son fils à Alger.

La joie était grande de se retrouver après les vacances et chacun a pu apprécier la gentillesse de MM. Kappeler père et fils et les excellents « Stumpen » venus tout droit du pays.

R. G.

### LILLE

### UNE SEANCE DE RENTREE CHARGEE

Une ambiance particulièrement cordiale et animée a régné durant cette séance de rentrée du ler octobre. 75 présents firent honneur aux plats de choucroute abondamment garnis qui leur furent présentés, mais les raisons d'une telle affluence relevaient de considérations moins matérielles.

Le Club accueillait ce soir-là M. René Bovey, du Secrétariat des Suisses à l'étranger de Berne, et faisait ses adieux à M. Ernest Monney, Chancelier du Consulat, appelé à d'autres fonctions à Berne.

M. le Consul Monnet commença par présenter M. Bovey à ses compatriotes, puis exprima publiquement à M. Monney ses remerciements pour l'activité déployée durant son séjour à Lille. M. Joseph, Président du Club, énuméra ensuite ses nombreuses qualités, sans oublier celles de sa charmante épouse, et matérialisa la sympathie de l'as-

## SUISSES DE FRANCE \* \* \* A L'ÉCOUTE!

sistance en remettant aux partants un cadeau-souvenir.

A l'heure du café, la parole fut donnée à M. Bovey. La clarté de son exposé a certainement contribué à faire toute lumière sur les questions qui se posent actuellement aux Suisses de l'étranger: « dernière chance » d'adhérer à l'A.V.S. et Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, dont le caractère pratique fut démontré à l'aide de récents exemples.

M. Bovey traita également de la revalorisation de la notion de « Suisses de l'étranger », pour lesquels un statut légal est en cours d'élaboration, et effleura le problème des jeunes.

Ce « tour d'horizon » fut vivement applaudi par une assistance heureuse d'accueillir, pour une fois, une personnalité « du dehors ».

# Avis important aux jeunes Suissesses

Deux annuités de la Fondation Allemandi peuvent être attribuées à deux Suissesses habitant Paris ou les environs à titre de dot pour le mariage ou pour d'autres raisons valables prévues dans les clauses du legs.

Les candidates sont priées d'écrire d'urgence au Président de la Commission, M. Marcel GRUNENFELDER, 81, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris, 10°, qui les convoquera.

### PARIS

La Société Mutualiste Suisse de Paris nous prie d'informer nos compatriotes qu'elle donnera, le samedi 26 novembre prochain à 21 heures, à la Salle du Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries, une petite soirée récréative comportant, entre autres, une présentation de films suisses et quelques productions d'artistes.

Cette soirée musicale et artistique sera suivie du bal et le Comité de la S.M.S. convie tous ses amis à y participer nombreux.

Prix d'entrée: 4 NF.

Le Comité.



Nous annonçons le mariage de Mlle Isabelle Vent, fille de Mme Vent, Secrétaire du « Messager Suisse de France », avec M. Jean-Pierre Bentéjac.



M. et Mme René Douillard (nos fidèles annonceurs) ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Denise, avec M. Bernard Podevin.

Toutes nos félicitations!



# DEJEUNER DU CERCLE SUISSE ROMAND

On le sait, tout ce qu'entreprennent M. et Mme Tapernoux est voué à la réussite. A leur palmarès déjà chargé de louanges s'ajoute le déjeuner-choucroute du 23 octobre. Bravo! Continuez! Vous, au moins, vous restez éternellement jeunes et confiants dans l'avenir de la vitalité des Sociétés Suisses de France.

### Souvenirs

« Me trouvant, pour la première fois, avec nos amis romands, dans cette somptueuse salle du Palais d'Orsay, un souvenir, vieux de plus de quarante ans, me revint soudain à la mémoire : c'est ici que, vers la fin de la première guerre mondiale notre Fête nationale fut célébrée deux années consécutives, le soir même du 1° août, en 1917 et 1918.

Ces manifestations patriotiques sous le signe de l'amitié franco-suisse eurent lieu en la présence de plusieurs centaines de volontaires suisses de la Légion Etrangère, et contrastèrent, par l'effet émotif à l'époque héroïque, de Verdun, avec les gaies soirées de 1er août d'après-guerre, à la salle du Petit-Journal, rue Cadet, avec les pèlerinages de contrition à Sainte-Clotilde, et à l'Oratoire pendant l'occupation, et les sorties champêtres et commémoratives des dernières années, souvent ensoleillées, dans le magnifique Parc de Moncel.

A côté d'une « Œuvre de la Colonie Suisse en faveur des Internés français en Suisse », sous la présidence de MM. Moricand et Sennhauser, un petit groupe de compatriotes demeurés à Paris, avait en effet fondé une œuvre parallèle, en faveur des Volontaires de la Grande Guerre et obtenu des autorités militaires une permission spéciale pour qu'une délégation assez importante de nos compatriotes se battant sous le drapeau tricolore puisse assister à notre fête nationale. Ils furent environ 400 en 1917, un peu moins en 1918 en raison des événements sur le front.

Je me rappelle surtout qu'en 1918 deux grands orateurs, Viviani et Leygues, Ministres des Colonies et de la Marine, respectivement, en énonçant au cours de leurs inoubliables discours les noms du Capitaine Tscharner et du Lieutenant Peter, tous les hommes qui seraient allés se faire tuer pour eux, s'étaient levés d'un seul bond pour leur crier leur fidélité. J'en avais cependant remarqué un oui, au contraire, s'était caché sous la table. Interrogeant mon voisin de table en uniforme sur le geste de son camarade, il m'expliqua que ce dernier avait été enterré vivant dans une tranchée écroulée et que, depuis, son instinct de conservation lui faisait répéter ce geste aux moments d'émotion. On m'avait affirmé aussi que plusieurs de nos filleuls de guerre avaient profité de leur permission, au risque de se faire juger comme déserteurs, pour se glisser en secret à Genève pour embrasser et rassurer une maman angoissée ou une fiancée impatiente, et qu'à l'expiration, à l'heure H, ils étaient de retour au front, quelque part au Chemin des Dames, en pleine bagarre. Double héroïsme. Honneur et Discipline. »

C. N.

* * * * * * * * * * * * * * * *
* SOCIETE DES PEINTRES, SCULPTEURS
* ET ARCHITECTES SUISSES
* Section de Paris
★ du 3 au 11 décembre 1960 ★
* EXPOSITION *
à l'Ambassade de Suisse, 142, rue de Grenelle Vernissage et présentation par M. Guy WEELEN
Samedi 3 décembre à 17 heures
Prix de peinture MICHELI
Prix de sculpture SUSSE
* * * * * * * * * * * * * * *

# École du cercle commercial Suisse

#### COURS DU SOIR

Les cours du soir ont repris le  $1^{\rm er}$  octobre 1960. Comme les années précédentes, ils auront lieu une fois par semaine, durant deux heures consécutives, de 20 à 22 heures.

Les cours suivants sont prévus :

Lundi: anglais I, espagnol I.

Mardi: français I, allemand II, sténo française I (Stolze-Schrey).

Mercredi : anglais II, français III. Jeudi : français II, allemand I.

Nous sommes tout disposés à former d'autres classes s'il y a un minimum d'inscription de cinq élèves.

Degré d'enseignement :

1° degré: pour débutants (élémentaire).

2° degré : moyen. 3° degré : supérieur.

Prix des cours.

Cours français, allemand, sténographie : 24 NF pour un cours complet de quatre mois.

Cours anglais, espagnol, italien : 30 NF pour un cours complet de quatre mois.

Le montant est payable à l'inscription et donne droit à deux heures de leçons consécutives par semaine.

Conditions d'admission:

Nos cours sont exclusivement réservés aux membres de notre Association. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours. La cotisation annuelle est actuellement de 8 NF minimum, plus un droit d'inscription de 2 NF.

Dates d'inscription:

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat II, 10, rue des Messageries, Paris, 10°, aux heures d'ouverture habituelle (9 heures à midi, 14 heures à 18 heures, sauf le samedi après-midi).

Nous invitons nos compatriotes et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

Examen de fin d'études :

En fin d'études, les étudiants auront l'occasion de passer un « Examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.